

Le Collège communal de la Ville de THUIN, en séance le 12 janvier 2011, a décidé de convoquer les Membres du Conseil communal à la réunion qui se tiendra **le 25 JANVIER 2011 à 19 H 30**, à l'Hôtel de Ville, salle du Conseil Grand'Rue 36, à 6530 Thuin.

A Thuin, le 14 janvier 2011,
Par le Collège,

La Secrétaire communale,
Michelle DUTRIEUX.

Le Bourgmestre f.f.,
Philippe BLANCHART

ORDRE DU JOUR**SEANCE PUBLIQUE****AFFAIRES GENERALES :**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 décembre 2010.
2. Communication(s) du Bourgmestre.
3. Centre culturel – Approbation de l'avenant n°2 au contrat programme 2006-2010 – Décision.
4. Coordination Locale pour l'Enfance – Approbation du plan d'action 2011 et du programme CLE 2011-2016.
5. Location de la Maison de Enfants de Biercée pour y organiser un stage d'été en juillet 2011 pour les enfants de 3 à 12 ans – Décision.
6. Approbation de la convention cadre à conclure avec l'intercommunale Intersud pour la collecte, le transport et le traitement de déchets – Décision.
7. Règlement de la redevance sur les exhumations – Révision de la décision du 05/11/2007.

POLICE-SECURITE

8. Arrêté complémentaire sur la police de la circulation routière – Avis à donner sur le projet d'arrêté ministériel délimitant des zones « 70 Km/h. » à Thuillies et à Gozée, entre les sections à 50 et 90 Km/h.

PATRIMOINE :

9. Conservation de la nature et des forêts – Application de l'article 71 du Code forestier relatif à la mise en place de réserves intégrales dans les peuplements feuillus – Décision.
10. Attribution du droit de chasse dans le bois de Gozée – Décision.

FINANCES – INVESTISSEMENTS - TRAVAUX :

11. Vote d'un deuxième douzième provisoire pour la Ville et l'ADL.
12. Octroi de subsides à la Jeunesse Sportive thudinienne, à la balle pelote de Thuillies, au Tennis Club de Thuin et à l'Office du Tourisme de Thuin - Communication des décisions du Ministre des Pouvoirs Locaux et de la Ville (article 4 du règlement général de la comptabilité communale).
13. Règlement de la redevance pour l'occupation du domaine public – Communication de la décision du Collège du Conseil provincial du Hainaut (article 4 du règlement général de la comptabilité communale).
14. Transport d'enfants et d'adolescents de l'entité – Ratification d'une décision prise par le Collège communal sur pied de l'article 14 §2 1° du nouveau règlement sur la comptabilité communale.
15. Notification et/ou approbation de décision prises par le Collège communal sur pied des articles L1222-3 et L1311-5 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation.

CULTES

16. Avis à donner sur la première modification budgétaire 2010 de la Fabrique d'église Notre-Dame à Thuillies.
17. Avis à donner sur la deuxième modification budgétaire 2010 de la Fabrique d'église Mont Carmel à Thuin Ville haute.
18. Avis à donner sur la quatrième modification budgétaire 2010 de la Fabrique d'église Saint Etienne à Donstiennes.
19. Avis à donner sur le budget 2011 de l'Eglise protestante de Marchienne-au-Pont.